



## Grèce: Chronologie à partir du 25 janvier 2015 jusqu'en 2019

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 26 janvier 2020

[CADTM](#) 25 janvier 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

Il y a 5 ans, le 25 janvier 2015, le peuple grec lançait un grand signe d'espoir au reste du monde.

Le but de cette chronologie est de passer en revue les grands moments de l'année 2015. La chronologie se termine par les résultats des élections de mai-juin-juillet 2019.

- 25 janvier 2015 : aux élections législatives, victoire de Syriza (Syriza en grec signifie coalition de la gauche radicale).
- 27 janvier : début du gouvernement Syriza-Anel avec Alexis Tsipras comme premier ministre.
- 30 janvier : la conférence de presse de Yanis Varoufakis (ministre des Finances) et Jeroen Dijsselbloem (président de l'Eurogroupe) est l'occasion de l'expression publique des désaccords entre le gouvernement Syriza et les institutions européennes, et lance le coup d'envoi d'une première séquence de « négociations » jusqu'à l'accord du 20 février.
- 4 février : la Banque centrale européenne fait un coup de force contre le gouvernement Tsipras en refusant que les banques grecques continuent de déposer des titres grecs comme garantie pour l'accès aux liquidités. En conséquence, les banques grecques ont vu augmenter leurs coûts, l'État grec a vu diminuer sa source principale de financement interne au pays et les déposants grecs ont accéléré le retrait de leurs dépôts. C'était une véritable déclaration de guerre de la BCE au gouvernement Tsipras. Le gouvernement Tsipras a appris également que la BCE ne reversera pas le 1,9 milliard € de profits qu'elle a fait sur les titres grecs et qu'elle avait promis de reverser en 2015.
- 5 février : mobilisation populaire à Athènes, et à petite échelle à Paris et dans d'autres capitales européennes, en réponse au coup de force de la Banque centrale européenne
- 8 février : premier discours de politique générale d'Alexis Tsipras au parlement grec (la Vouli). Le premier ministre grec confirme qu'il commencera immédiatement la mise en oeuvre du programme de Thessalonique qui

impliquait notamment de mettre fin au mémorandum et de le remplacer par un plan de reconstruction nationale.

- 11 février : première rencontre officielle du gouvernement grec avec l'Eurogroupe, en vue d'un accord exigé par les institutions européennes avant le 20 février date de la fin du mémorandum en cours d'exécution. Varoufakis s'engage à assumer la continuité des obligations contractées par les gouvernements précédents. Le « mouvement des places » appelle à des rassemblements à Athènes et dans plusieurs villes grecques. Une manifestation de soutien à la Grèce a lieu à Francfort.
- 12 février : le gouvernement de Tsipras commence à vider les caisses publiques pour rembourser 747,7 millions € au FMI.
- 18 février : élection par le parlement du conservateur Prokopis Pavlopoulos comme président de la République. C'est Alexis Tsipras qui a convaincu le groupe parlementaire de Syriza de proposer et d'élire ce personnage de l'*establishment* signe de continuité avec le régime antérieur et d'apaisement.
- 20 février 2015 : le président de l'Eurogroupe, le travailliste néerlandais Jeroen Dijsselbloem, annonce à Varoufakis que le solde de 11 milliards € du Fonds de recapitalisation des banques (FHSF) sur lequel le gouvernement Tsipras comptait pour réaliser une partie de ses promesses électorales part vers le Luxembourg au lieu d'être mis à disposition de la Grèce. Varoufakis apprend également que le versement de la dernière tranche (7,2 milliards €) du crédit attribué par la Troïka à la Grèce dans le cadre du mémorandum n'aura probablement pas lieu. Varoufakis signe le communiqué de l'Eurogroupe fixant le cadre des négociations dans les mois suivants : il s'agit de la première capitulation et du renoncement à l'application des principaux points du programme de Syriza.
- 23 février : le ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis, envoie au président de l'Eurogroupe une lettre contenant les grandes lignes de la liste des réformes proposées dans le cadre de l'accord du 20 février. Cette lettre, comme l'a révélé la presse grecque le jour-même, a largement été rédigée par Declan Costello de la Commission européenne.
- 24 : réunion houleuse du gouvernement grec
- 25 : débat prolongé du groupe parlementaire Syriza, un tiers des députés s'oppose à l'accord du 20 février
- 27 : Varoufakis signe un courrier rédigé par la Troïka, c'est un acte de soumission.
- 28 février-1<sup>er</sup> mars : première réunion du comité central de Syriza après les élections. L'amendement présenté par la Plateforme de gauche rejetant l'accord du 20 février et la liste de réformes du 23 février obtient 41 % des suffrages.
- Début mars : Varoufakis propose aux autorités chinoises d'acheter les chemins

de fer grecs et de compléter l'achat du port du Pirée.

- 4 mars : conférence de presse au parlement grec pour annoncer la création de la Commission pour la vérité sur la dette publique grecque. Cette commission est créée par la présidente du parlement grec Zoé Konstantopoulou. La coordination scientifique de la commission est confiée à Éric Toussaint (Comité pour l'Abolition des dettes illégitimes, CADTM). Voir : <http://www.cadtm.org/Grece-Une-commission-d-audit-de-la>
- 6 mars : la Grèce rembourse 299 millions € au FMI.
- 13 mars : la Grèce rembourse 336 millions € au FMI.
- 16 mars : la Grèce rembourse 560,8 millions € au FMI.
- 18 mars : vote au Parlement grec de la première loi du gouvernement Tsipras, consacrée à un paquet de mesures sociales en faveur des personnes les plus pauvres ainsi qu'à la création d'un secrétariat à la lutte contre la corruption.
- 20 mars : la Grèce rembourse 336,5 millions € au FMI.
- 1<sup>er</sup> avril : création par la présidente du parlement grec, Zoe Konstantopoulou, avec le soutien d'Alexis Tsipras, d'une Commission sur les réparations des dettes de guerre de l'Allemagne envers la Grèce.
- 3 avril : le cabinet des ministres décide d'annoncer au FMI que la Grèce suspendra le paiement de la dette et décide d'envoyer à Washington Varoufakis pour expliquer cette décision à Lagarde et rendre cela public
- 4 avril : séance inaugurale de la Commission pour la vérité sur la dette publique grecque, créée par la présidente du parlement grec Zoé Konstantopoulou. <https://www.cadtm.org/4-avril-2015-Journee-historique-pour-la-recherche-de-la-verite-sur-la-dette> Assistent à cette séance inaugurale, le premier ministre, le président de la république, la présidente du parlement et la majorité des membres du gouvernement dont le ministre des finances. La séance est introduite par la présidente du parlement, par Éric Toussaint et par le président de la République. <https://www.cadtm.org/Chronique-des-interventions-de-> Voir aussi sur le site officiel du parlement grec : <https://www.hellenicparliament.gr/Enimerosi/Grafeio-Typou/Deltia-Typou/?press=eb4f5c35-72d3-4aba-884a-a473018a6e4f>
- 5 avril : Varoufakis arrive à Washington et accepte l'ordre de Tsipras de renoncer à la suspension du paiement de la dette.
- 9 avril : la Grèce rembourse 448,6 millions € au FMI.
- 24 avril : lors de la réunion de l'Eurogroupe à Riga, le constat est celui d'un

échec des négociations, et le versement d'une dernière tranche d'aide (7,2 milliards d'euros) prévu suite à l'accord du 20 février est remis à plus tard.

- 27 avril : remplacement de Yanis Varoufakis par Euclide Tsakalotos au titre de coordinateur de l'équipe de négociation grecque.
- 11 mai : réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles. La partie grecque accepte notamment l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, une large abrogation des taux réduits de TVA et la poursuite des négociations. Les discussions achoppent notamment sur la question de la réforme des retraites et du marché du travail.
- 12 mai : la Grèce, à court de ressources, rembourse quand même au FMI 747,7 millions €. Une astuce a été trouvée par le FMI afin d'être remboursé : il a utilisé un compte ouvert par la Grèce au FMI, y a versé 650 millions considérés comme prêts à la Grèce. La Grèce les a utilisés pour ensuite rembourser le FMI en y ajoutant la différence.
- 15 mai : un communiqué du secrétariat politique de Syriza appelle à défendre les « lignes rouges » du gouvernement au moyen de mobilisations populaires en Grèce et en Europe. Communiqué d'Eric Toussaint suite à la rencontre avec le ministre Dimitris Stratoulis qui a en charge les retraites <https://www.cadtm.org/Communique-d-Eric-Toussaint-suite> .
- 24 mai : réunion du comité central de Syriza. L'amendement déposé par la Plateforme de gauche qui critique le cours des négociations et la stratégie du gouvernement, appelant à des mesures unilatérales en vue de la mise en œuvre effective du programme de Thessalonique, obtient 44 % des suffrages.
- 3 juin : convoqué par Juncker, Tsipras accepte de se rendre à Bruxelles le 3 juin et confirme qu'il est d'accord de s'engager à dégager un surplus du budget primaire de 3,5 % pendant dix ans, ce qui est totalement en contradiction avec le programme de Thessalonique et intenable pour un pays qui veut rompre avec l'austérité. Mais la Troïka veut plus : elle exige une nouvelle réduction des retraites (notamment la suppression de l'aide -appelée EKAS- apportée aux retraités touchant une pension très basse) et une augmentation de la TVA qui doit être portée à 24 % pour certains produits et services. Dans la restauration, la Troïka veut que la TVA passe de 13 à 23 %.
- 4 juin : alors que la Grèce doit effectuer un nouveau remboursement au FMI de 305 millions €, celui-ci propose que tous les paiements dus en juin, pour un montant total de 1532,9 millions €, soient payés en un seul coup le 30 juin 2015. Cela permet de mettre la pression maximum sur la Grèce pour qu'elle accepte de signer une nouvelle capitulation avant la fin du 2<sup>e</sup> mémorandum dont l'échéance est le 30 juin 2015.
- 5 juin : face à ces nouvelles exigences exprimées le 3 juin par la Troïka, Tsipras décide de ne pas aller à une réunion convoquée à Bruxelles le 5 juin et prend la

parole au parlement grec devant lequel il dénonce les exigences de la Troïka

- 13 juin : réouverture de la chaîne de radio - télévision publique, ERT qui avait été fermée en juin 2013. Tsipras et Pappas, son ministre en charge des médias, mettent à sa tête un personnage de l'establishment ce qui provoque du mécontentement chez ceux et celles qui attendaient une radio TV menant une politique d'indépendance, d'enquête et d'aiguillon critique.
- 17-18 juin : rapport de la Commission pour la vérité sur la dette publique grecque présente son rapport et les conclusions de celui-ci. Toute la dette réclamée par la Troïka est identifiée comme odieuse, illégitime, illégale et insoutenable. La commission recommande au gouvernement de répudier la dette par un acte unilatéral souverain. Le premier ministre est présent ainsi que de nombreux ministres. Varoufakis pourtant présent à Athènes le 17 juin n'y assiste pas. <https://www.cadtm.org/Compte-rendu-de-la-premiere,11771>
- 18 juin : nouvelle réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles sur la Grèce : la Troïka poursuit la pression sur le gouvernement grec.
- 22 juin : Tsipras fait une nouvelle concession : le gouvernement est prêt à réduire une nouvelle fois les retraites de manière importante mais la Troïka veut plus.
- 20-26 juin : semaine d'action des mouvements sociaux européens en soutien au peuple grec. Des manifestations, réunissant plusieurs milliers de personnes, ont lieu dans de nombreuses villes européennes, dont une trentaine en France.
- 24-26 juin : Tsipras est à Bruxelles et négocie. Malgré les concessions du gouvernement, la Troïka refuse de signer un nouvel accord. Or Tsipras tout comme Varoufakis veulent un nouveau mémorandum même s'ils ne le disent pas au public grec.
- 27 juin : suite à l'échec des négociations à Bruxelles, Alexis Tsipras convoque un référendum pour le 5 juillet au sujet de la dernière proposition des créanciers. Immédiatement la BCE fait en sorte que le gouvernement doive décider de fermer les banques à partir du lundi 29 juin.
- 29 juin : Juncker, président de la commission européenne, dénonce la convocation du référendum et appelle les Grecs dans des termes à peine voilés à voter Oui afin de ne « pas commettre un suicide ». Cette intervention a peut-être eu l'effet contraire à celui recherché.
- 30 juin : Benoît Coeuré, vice-président de la BCE, annonce que si les Grecs votent en majorité pour le Non à l'expulsion de la zone euro est probable tandis que si les Grecs votent pour le Oui, la Troïka viendra en aide à la Grèce.
- 30 juin : la Grèce n'arrive pas à rembourser le FMI par manque de ressources disponibles. Les caisses sont vides.

- 3 juillet : dans le cadre de la mobilisation populaire croissante en faveur du non, plusieurs dizaines de milliers de manifestants se rassemblent place Syntagma. Les partisans du Oui qui eux aussi ont appelé à se mobiliser ont été beaucoup moins nombreux.
- 5 juillet : victoire du non au référendum, avec 61,31 % des suffrages.
- 6 juillet : démission du ministre des Finances grecs, Yanis Varoufakis, remplacé par Euclide Tsakalotos qui depuis fin avril menait à sa place les négociations, assisté par Georges Chouliarakis. Varoufakis dans l'explication publique de sa démission déclare notamment : « Je soutiendrai donc sans hésitation le premier ministre, le nouveau ministre des finances et le gouvernement »
- Jacques Lew, le secrétaire d'État au Trésor des États-Unis appelle Tsipras par téléphone pour mettre la pression afin qu'il accepte un nouveau mémorandum aux conditions voulues par la Troïka et rejetées par les Grecs. François Hollande fait de même.
- Tsipras se réunit avec les partis qui ont appelé à voter pour le Oui et élabore avec eux une position conforme aux demandes de la Troïka alors que celles-ci ont été rejetées lors du référendum de la veille.
- 7 juillet : Juncker est carrément insultant lors du sommet tenu à Bruxelles ce jour-là. En présence d'Alexis Tsipras, il déclare : « Une question a été posée au peuple grec à propos de quelque chose qui n'existe pas. Peut-être voudrez-vous bien m'expliquer en détails quelle était la question posée aux Grecs - à moins que cela trop vous demander ». Tsipras répond que le gouvernement est prêt à négocier.
- 8 juillet : Tsipras avance une proposition qui ressemble à celle que le référendum a rejeté : nouvelle réduction des retraites, accélération des privatisations, augmentation de la TVA, surplus primaire du budget de 3,5%...
- 8 juillet : L'opposition dans le groupe parlementaire de Syriza est très forte.
- 10 juillet : le parlement grec vote en faveur de la proposition que Tsipras a élaborée avec l'accord du FMI et de la BCE ainsi qu'avec celui des partis qui ont perdu le référendum. Les partis de droite votent en faveur (sauf Aube dorée) ainsi qu'une majorité de députés de Syriza (à l'exception de Zoe Konstatopoulou, des 6 ministres membres de la Plateforme de gauche de Syriza et de plusieurs députés). Varoufakis n'est pas allé au parlement afin d'éviter de participer au vote.
- 11 juillet : alors que le FMI et la BCE sont d'accord avec la proposition grecque à l'élaboration de laquelle ils ont participé, plusieurs ministres et chefs d'État veulent imposer de plus lourds sacrifices.
- 13 juillet : suite à une réunion d'un sommet des chefs d'États et de gouvernement de la zone euro, le gouvernement grec accepte de rentrer dans un processus conduisant à un troisième mémorandum, avec des conditions plus

dures que celles rejetées lors du référendum du 5 juillet. A propos de la dette, le texte dit clairement qu'il n'y aura pas de réduction du montant de la dette grecque : « Le sommet de la zone euro souligne que l'on ne peut pas opérer de décote nominale de la dette. Les autorités grecques réaffirment leur attachement sans équivoque au respect de leurs obligations financières vis-à-vis de l'ensemble de leurs créanciers, intégralement et en temps voulu ».

- 13 juillet : #THISISACOUP, ce hashtag est tweeté 377 000 fois et fait le tour de la Terre en quelques heures pour protester contre le diktat de la Troïka à l'égard de la Grèce
- 15 juillet : manifestation place Syntagma des partisans du Non opposés à l'accord du 13 juillet, donnant lieu à une répression policière. Une lettre signée par 109 membres (sur 201) du comité central de Syriza rejette l'accord du 13 juillet en le qualifiant de coup d'État et demande une réunion d'urgence du comité central. 15-16 juillet : vote au Parlement, avec les voix de Nouvelle Démocratie, Pasok et To Potami, mais sans les voix de 39 députés de Syriza (32 contre dont Varoufakis, 6 abstentions, 1 absence), d'un premier paquet de mesures d'austérité, concernant la TVA et les retraites, exigées par l'accord du 13 juillet. 17 juillet : suite à l'accord du 13 juillet, la Commission européenne annonce le déblocage d'un nouveau prêt de 7 milliards d'euros. Alexis Tsipras remanie son gouvernement, en congédiant notamment deux ministres de la Plateforme de gauche, Panagiotis Lafazanis et Dimitris Stratoulis.
- 20 juillet : remboursement de 3,5 milliards d'euros à la Banque centrale européenne et de 2 milliards d'euros au Fonds monétaire international.
- 22-23 juillet : vote au Parlement du second volet des mesures immédiates exigées par les institutions européennes, contenant des mesures institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre du troisième mémorandum. Parmi les députés de Syriza, 31 votent contre et 5 s'abstiennent. Varoufakis vote pour.
- 30 juillet : réunion du comité central de Syriza. Les demandes, soutenues notamment par la Plate-forme de gauche, d'une réunion du congrès de Syriza avant la signature de l'accord et d'un référendum au sein du parti sur la poursuite des négociations sont rejetées, conduisant plusieurs membres du comité central à démissionner.
- 13 août : à l'initiative de la Plate-forme de gauche, appel de dix dirigeants de formations politiques de gauche à des mobilisations populaires et à la formation d'une nouvelle force politique, hors de Syriza, en opposition à la politique du gouvernement Tsipras et au troisième mémorandum.
- 14 août : vote au Parlement grec du troisième mémorandum. Oui : 222 voix. Non : 64 voix (dont 32 Syriza). Abstention : 11 voix (dont 10 Syriza). Absent du vote : 2 (Syriza).

- 20 août : remboursement de 3,2 milliards € à la BCE pour des titres qu'elle a achetés en 2010-2012 à 70 % de leur valeur nominale et sur lesquelles elle a touché un intérêt de 6,1% chaque année sur le total de la valeur nominale, c'est-à-dire près de 10 % de rendement réel.
- 20 septembre : élections anticipées. Syriza reste la première force électorale et Tsipras forme un nouveau gouvernement.
- D'août 2015 à août 2018 : application du 3<sup>e</sup> mémorandum avec une longue liste de nouvelles mesures d'austérités et de reculs sociaux.
- Élections européennes du 26 mai 2019 : victoire de Nouvelle démocratie.
- Élections municipales et régionales en deux tours (26 mai et 2 juin 2019) : victoire de Nouvelle démocratie qui prend le contrôle de 12 des 13 régions (la Crète reste dirigée par Syriza alliée au Pasok) et de la plupart des grandes villes du pays, dont Athènes, Thessalonique... Patras, en revanche, est conservée par le KKE, le PC grec, qui a obtenu les voix de Syriza, alors que le KKE n'a jamais appelé à voter pour Syriza.
- Élections anticipées du 7 juillet 2019 : victoire de Nouvelle démocratie. Le parti dirigé par Kyriakos Mitsotakis avec 40 % des voix dispose d'une majorité absolue au parlement. Syriza obtient 31,5 % des voix. Aube dorée n'a plus de représentation parlementaire. Un nouveau parti d'extrême-droite, Solution grecque, fait son entrée au parlement. Le parti créé par Varoufakis entre au parlement avec 9 députés (3,4 % des voix), le Parti communiste obtient 15 députés avec un peu plus de 5 % des voix.

En juillet 2019, Syriza a perdu 470 000 voix par rapport au scrutin de janvier 2015. Syriza, avec Tsipras à sa tête, obtient 82 députés, soit un peu plus d'un quart du Parlement grec. En pourcentage, la somme des résultats de Syriza (31,5 %), du mouvement de Varoufakis (3,4 %) et de celui de l'ex-présidente du Parlement grec Zoé Kostantopoulou (1,4 %, ce qui ne lui permet pas d'avoir des députés car il fallait atteindre le seuil de 3 %) correspond à la portion de l'électorat qui a porté Syriza au gouvernement en janvier 2015.

Signal de la désillusion des Grecs, le taux d'abstention a fortement augmenté. À 42 %, il est le deuxième plus élevé dans l'histoire du pays. La capitulation de Tsipras a conduit à un rejet global de la politique, en particulier dans les couches populaires et la jeunesse.

Néanmoins Syriza est le parti qui a le moins payé le fait d'être au gouvernement pour appliquer les mémorandums. En effet, la droite (Nouvelle Démocratie) qui est revenue au gouvernement en juillet 2019 avec des promesses d'amélioration des conditions de vie du peuple était passée de 2 300 000 voix en 2009 à 1 100 000 en mai 2012 puis était remontée à 1 800 000 en juin 2012 pour revenir au gouvernement. Le Pasok, qui avait été plébiscité en octobre 2009 avec 3 millions de voix et avait ensuite fait passer le premier mémorandum, avait subi un vote de rejet sans appel en juin 2012 : 753 000 voix. Et sa chute avait continué par la suite : 289 000 voix en janvier 2015 ! De son côté, Syriza, en assumant en février 2015 la prolongation du 2<sup>e</sup> mémorandum et en juillet-août 2015,



l'adoption du 3<sup>e</sup> mémorandum jusqu'à sa finalisation en août 2018, est passée de 2 246 000 voix en janvier 2015 à 1 926 000 voix en septembre 2015 et à 1 781 000 voix en juillet 2019.

Ce moins mauvais résultat de Syriza indique surtout que le peuple grec ne vire pas massivement à droite ou à l'extrême-droite. Mais aussi que s'est installée une forme de résignation et d'adaptation à la « normalité » créée par la mise en œuvre de la purge néolibérale. L'extrême-droite a perdu des voix par rapport à 2015 même si un nouveau parti de la même veine (la Solution grecque) rentre au Parlement tandis qu'Aube dorée, engluée dans des procès, perd ses 17 députés car elle n'a pas atteint le seuil des 3 %. La Nouvelle Démocratie de Mitsotakis a pris des voix à Aube dorée en mettant en avant sur ses listes des dirigeants d'extrême-droite.

Accablée par une dette qui dépasse toujours 170 % du Produit intérieur brut, la Grèce reste sous une sorte de mandat de protectorat dissimulé derrière des apparences de souveraineté. Néanmoins le peuple n'a pas dit son dernier mot.

Eric Toussaint

La source originale de cet article est [CADTM](#)

Copyright © [Eric Toussaint](#), [CADTM](#), 2020

Articles Par : [Eric Toussaint](#)

### A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres, Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible, Syllepse, 2000, Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation, Les liens qui libèrent, 2017 ; Bancocratie, ADEN, Bruxelles, 2014 ; Procès d'un homme exemplaire, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres AAA, Audit, Annulation, Autre politique, Le Seuil, Paris, 2012 ; La dette ou la vie, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission

a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)